



Réf. Farde e-Assemblées : 2719193

N° OJ : 98

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/06/2026**Objet : 26 Direction Planification Stratégique et Opérationnelle.- Topographie et Expertise.- Dénomination de voies publiques.- Parc des Sports.- Adoption.**

Le Conseil communal,

Vu le permis d'urbanisme (réf. H1039/2018) délivré à NEO SRL par le fonctionnaire délégué de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 25/02/2020, relatif à « la réalisation d'un parc sportif sur le plateau du Heysel entre l'avenue Houba de Strooper et le boulevard du Centenaire; démolition des immeubles du COIB, de l'Union Belge de Football, du commissariat de la 12^{ème} division, et des bâtiments des associations sportives existantes; maintien du Planétarium et intégration dans le parc; Agrandissement du bâtiment des 'Archers' avec cafétaria, bureaux pour les associations sportives; nouvelle construction pour le club de hockey; Aménagement de terrains de sports et tribunes attenantes; création d'une aire de jeu aquatique; réaménagement de la voirie 'L'orée du Parc' en espace partagé; placement de deux sculptures sur le site ('Le serment Olympique de Pierre DE SOETE et 'les Lutteurs' de Jef LAMBEAUX); Construction d'un parking souterrain de 199 places à hauteur de l'avenue Houba de Strooper. » ;

Considérant que le projet prévoit de redéfinir entièrement le site par la réalisation de nouveaux équipements et par la création de nouveaux cheminements traversant le futur Parc des Sport ;

Considérant que ces cheminements doivent disposer d'un nom ;

Considérant que le souhait de la Ville de Bruxelles est l'utilisation de noms de femmes lors de la dénomination de nouveaux espaces publics ;

Considérant que les propositions pour les dénominations de ces cheminements sont "Nafissatou Thiam", "Léa Bayekula", "Élodie Ouédraogo", "Olivia Borlée", "Hanna Mariën" et "Kim Gevaert"; Que ces propositions ont reçu un accord de principe du Collège en date du 21/05/2026 ;

Considérant que la proposition tend à rendre hommage à "Nafissatou Thiam" : "Nafissatou Thiam est une athlète belge, née le 13 août 1994 à Bruxelles. Spécialiste de l'heptathlon, elle est considérée comme l'une des plus grandes athlètes combinées de l'histoire. Elle a remporté deux médailles d'or olympiques (Rio 2016 et Tokyo 2021), ainsi que plusieurs titres mondiaux et européens. Elle se distingue par sa grande polyvalence, notamment en saut en hauteur, lancer du poids et sur 800 mètres." ;

Considérant que la proposition tend à rendre hommage à Léa Bayekula : "Léa Bayekula est une athlète paralympique belge, née le 7 avril 1998. Elle est spécialisée dans les épreuves de sprint et de demi-fond en handisport, notamment sur 400 m et 800 m, dans la catégorie des athlètes en fauteuil roulant. Elle s'est rapidement imposée comme l'une des figures importantes du para-athlétisme belge. Léa Bayekula a participé à plusieurs grandes compétitions internationales, dont les Jeux paralympiques et les championnats du monde."

Considérant que la proposition tend à rendre hommage à Élodie Ouédraogo: "Élodie Ouédraogo est une ancienne athlète belge, née le 27 février 1981 à Saint-Josse-ten-Noode. Spécialiste du sprint, elle s'est surtout illustrée dans les épreuves de relais, notamment le 4 × 100 m. Elle est surtout connue pour avoir remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Pékin en 2008 avec l'équipe belge du relais 4 × 100 m. Elle a également obtenu plusieurs succès au niveau européen, contribuant aux performances de la Belgique dans les grandes compétitions."

Considérant que la proposition tend à rendre hommage à Olivia Borlée ; "Olivia Borlée est une ancienne athlète belge, née le 10 avril 1986 à Woluwe-Saint-Lambert. Elle est spécialisée dans les épreuves de sprint, en particulier le 100 m, le 200 m et le relais 4 × 100 m. Elle a notamment participé aux Jeux olympiques et aux championnats d'Europe, où elle s'est illustrée surtout en relais. Parmi ses principaux succès, Olivia Borlée a remporté la médaille d'or au relais 4 × 100 m aux Jeux olympiques de Pékin en 2008, avec l'équipe belge. Elle a également contribué à plusieurs performances européennes remarquables";

Considérant que la proposition tend à rendre hommage à "Hanna Mariën" : "Hanna Mariën est une ancienne athlète belge, née le 16 mai 1982 à Herentals. Spécialiste du sprint, elle s'est principalement illustrée dans les épreuves de relais, notamment le 4 × 100 m. Elle est surtout connue pour avoir remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Pékin en 2008 avec l'équipe belge du relais 4 × 100 m. Elle a également participé à plusieurs championnats internationaux, où elle a contribué aux bons résultats de la Belgique.";

Considérant que la proposition tend à rendre hommage à "Kim Gevaert" : "Kim Gevaert est une ancienne athlète belge, née le 5 août 1978 à Louvain. Spécialiste des épreuves de sprint, elle s'est illustrée principalement sur 100 m et 200 m. Elle est devenue une figure majeure de l'athlétisme belge dans les années 2000. Au cours de sa carrière, elle a remporté plusieurs médailles internationales. Son plus grand succès est la médaille d'or olympique au relais 4 × 100 m aux Jeux de Pékin en 2008. Elle a également été championne d'Europe à plusieurs reprises, notamment sur 100 m en 2006. Kim Gevaert était reconnue pour sa rapidité et sa constance au plus haut niveau. Elle a pris sa retraite sportive en 2008, laissant une empreinte importante dans l'histoire de l'athlétisme en Belgique.";

Considérant que la Ville a pris contact avec les athlètes afin de leur demander leurs accords pour donner leurs noms aux cheminements; Que les athlètes ont accepté la proposition avec gratitude en date du 01/06/2026 ;

Considérant que, afin de clarifier la situation, le chemin Hanna Mariën et le chemin Olivia Borlée sont prolongés jusqu'au boulevard du Centenaire ; que cela entraîne la suppression totale de la dénomination de l'avenue de Bouchout et la suppression partielle de la dénomination de l'avenue du Gros Tilleul ;

Considérant la circulaire ministérielle du 07.12.1972 relative aux dénominations de voies et places publiques ;

Considérant que la section bruxelloise de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie représentée par Monsieur Pierre Van Nieuwenhuysen a émis un avis favorable par mail sur les propositions de nom des athlètes en date du 30/05/2026 ; La confirmation officielle par courrier suivra plus tard ;

Sur proposition du Collège des Bourgmèstre et Échevins,

DECIDE :

Article 1: Adopter les dénominations « drève Nafissatou Thiam», "place Léa Bayekula", "chemin Élodie Ouédraogo", "chemin Olivia Borlée", "chemin Hanna Mariën" et "chemin Kim Gevaert" aux nouveaux cheminements traversant le futur Parc des Sport.

Article 2: Adopter la suppression partielle de la dénomination de l'avenue du Gros Tilleul et la suppression totale de la dénomination de l'avenue de Bouchout.

Annexes :

[Plan dénominations \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

